RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL DE NOMINATION DU PRÉSIDENT

Société 19 MARECHAL FOCH

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 €

Siège social : 7 rue de vauvert 18000 Bourges

Assemblée Générale Extraordinaire des associés

Date : 08/10/2026

Lieu : Bourges

Président de séance : M GROSBOT Vincent

Les associés de la société 19 MARECHAL FOCH, réunis ce jour au siège social en assemblée générale extraordinaire, ont pris la décision suivante :

1. Nomination du Président

Il est décidé de nommer en qualité de Président de la société, pour une durée indéterminée, à compter de ce jour :

Nom et prénom : GROSBOT Vincent

Adresse : [redacted]

Né(e) le : [redacted] à [redacted]

Nationalité : [redacted]

Le Président ainsi nommé accepte ses fonctions et déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

2. Nomination du Directeur Général

Il est décidé de nommer en qualité de Directeur Général de la société, pour une durée indéterminée, à compter de ce jour :

[redacted]

Nom et prénom : DE OLIVEIRA Antonio

Adresse : La coinche 18350 Charly

Né(e) le : [redacted] à [redacted]

Nationalité : [redacted]

Le Directeur Général ainsi nommé accepte ses fonctions et déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

3. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au Président et au Directeur Général pour accomplir les formalités légales de publicité et de dépôt relatives à la présente décision.

Fait à Bourges, le 08/10/2026

Signatures des associés :

Nom : DE [redacted]

Signature [redacted]

Nom : GROSBOT Vincent

Signatu [redacted]

V6 DE